

SESSION FORMATION
MOBILITÉ, RÉSEAUX ET SYSTÈMES DE TRANSPORTS, INFRASTRUCTURES
DÉPLACEMENTS, MOBILITÉ, TRANSPORTS

RÉF: 9398-10

Documents de planification (SCOT, PLU/PLUi) : améliorer la prise en compte de la mobilité

EN BREF

La loi ALUR et les autres législations visant la transition écologique et énergétique affirment le besoin de coordonner urbanisme et déplacement. Pour la maîtrise d'ouvrage et son conseil, comment intégrer et articuler cette politique de déplacement dans les documents d'urbanisme, de façon à ce qu'elle constitue le levier des stratégies d'aménagement du territoire aux différentes échelles.

THÉMATIQUES

Les enjeux. Le rôle et le contenu des documents de planification. La prise en compte des déplacements dans les SCOT, PDU, PLU, PLUi. Les déplacements comme levier et support d'une réflexion globale d'aménagement urbain.

CETTE FORMATION S'ADRESSE À

Professionnels des services urbanisme, déplacements et environnement des communes, EPCI, départements et régions. Autorités en charge de l'élaboration des PDU, PLU, PLUi ou des SCOT. Professionnels des services d'urbanisme, déplacements et environnement des DREAL, DDT et CEREMA. Agences d'urbanisme, bureaux d'études.

PRÉ-REQUIS

Merci de vous reporter au paragraphe présentant le profil des participants.

OBJECTIFS

IDENTIFIER les enjeux liés à l'interface entre urbanisme et mobilité aux différentes échelles : bassins de vie, agglomération, commune, quartier
INTEGRER la dimension programmation des aménagements dans les documents de planification
CONDUIRE une réflexion mobilité dans la mise en œuvre du projet de territoire.

Note : cette formation s'adresse principalement à la maîtrise d'ouvrage et ses conseils. Pour une approche davantage orientée maîtrise d'œuvre, voir le programme "Mettre en cohérence urbanisation et déplacements : les conditions de la réussite" (réf. : 9560).

INFORMATIONS PRATIQUES

Date : du 08 au 10 octobre 2019 - Durée : 3 jours (21 heures)
Tarif : 2 220,00 € HT + TVA (Déjeuners inclus)
Lieu : France Paris

COORDINATION

Thomas DURLIN, Chargé de projet planification des déplacements - Direction Territoires et villes, CEREMA
Florent GALLET, Chargé d'étude mobilité, Agence d'Urbanisme Sud Bourgogne

PROGRAMME DÉTAILLÉ ET HORAIRES

MARDI 08 OCTOBRE

9h30
Introduction, recueil des attentes et présentation de la session

Contexte et enjeu

10h00 - 11h30
Thomas DURLIN
Les enjeux : la nécessité d'articuler urbanisme et déplacements à toutes les échelles du territoire et l'incitation à une approche globale de planification dans l'esprit des lois.

11h30 - 12h30
Jean-Philippe STREBLER (sous réserve), *Directeur*,

SCOT de Sélestat
Les différents documents d'urbanisme : SCOT, PDU, PLU, PLUi
Objectifs, contenu et portée juridique

Les SCOT

14h00 - 17h00
Jean-Philippe STREBLER (sous réserve)
Quel contenu en matière d'articulation entre urbanisme et déplacements
La jurisprudence
Retour d'expérience sur le SCOT de Sélestat

17h00 - 17h30
Thomas DURLIN
Florent GALLET
Questions / réponses et point de synthèse sur les sujets traités au cours de la journée

Fin de la journée à 17h30

MERCREDI 09 OCTOBRE

8h30 - 09h45
Un intervenant (sous réserve)
La prise en compte des déplacements dans le SCOT d'une ville moyenne : plan cyclable, stationnement, énergie et climat, articulation avec le PDU

10h00 - 11h30
Un intervenant (sous réserve)
Un exemple de SCOT rural

11h30 - 12h00
Thomas DURLIN
Florent GALLET
Les SCOT : point de synthèse et lien avec les PLU

Les PLU / PLUi

13h30 - 15h00
Nathalie PITAVAL (sous réserve), *Directrice d'études urbanisme et mobilité, CEREMA Nord Picardie*
Présentation de l'ouvrage PLU et déplacements : contenu et apports

15h00 - 16h00
Johan DORÉ (sous réserve), *Chargé de projets Pôle Circulation, Stationnement et Mobilité des Marchandises,*

Valence Romans Déplacements
Outils de mise en comptabilité des PLU avec le PDU

16h15 - 18h00
Hélène GARNIER (sous réserve), *Directrice de la Mission Planification Urbaine, NANTES Métropole*
La prise en compte des déplacements dans les PLU : du diagnostic au PADD, puis à la réglementation, approche méthodologique et illustrée.

Fin de la journée à 18h00

JEUDI 10 OCTOBRE

08h30 - 12h00
Clément GERBER (sous réserve), *Planification des déplacements, Ville et Eurométropole de Strasbourg*
Déclinaison locale des objectifs du volet déplacements du PLU (Plan piéton, hiérarchisation du réseau viaire, article 12...)
Atelier de travail sur un cas concret de déclinaison opérationnelle des orientations déplacements du PLU intercommunal

13h30 - 14h45
Eugénie RUCKEBUSCH (sous réserve), *Agence d'urbanisme de St Omer*
PLUi : l'exemple de Fauquembergues

14h45 - 16h15
Matthieu DELAFOSSE (sous réserve), *Chargé d'études déplacements, ANGERS LOIRE METROPOLE*
La prise en compte des déplacements dans un PLU intercommunal

16h15 - 16h45
Conclusion et évaluation de la session

Fin de la session à 16h45